

# 12 & 13 mars 2026 : Les journées du droit immobilier

A LILLE



## Intervenants :

**Cyrille CHARBONNEAU**  
Avocat et chargé d'enseignement,

**Nicolas DAMAS**  
Professeur à l'Université de Lorraine

**Jean-Pierre DUMUR**  
Chartered Surveyor MRICS  
Expert honoraire agréé par la Cour de cassation  
Expert près la cour supérieure de justice du Luxembourg

**Jean-Marc LE MASSON**  
Avocat au Barreau de Nantes  
CAMBRONNE Avocats

**Ludovic GAUVIN**  
Directeur scientifique et pédagogique  
Responsable de la commission de droit immobilier - Avocat à Angers (ANTARIUS)

**Organisé par :**  
**Ludovic GAUVIN**  
**Et Thierry BOISNARD**  
Responsable de la commission de droit commercial - Avocat à Angers (LEXCAP)

## Compétences / Spécialités :

Droit immobilier, droit de la construction, copropriété, baux commerciaux, droit commercial

## Public visé :

Avocats, notaires, commissaires de justice, juristes, professionnels de l'immobilier

## Pré-requis :

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

## Heures de formation :

13h00 sur les 2 jours

## Documents en fin de formation :

A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction ainsi qu'une attestation de présence et factures acquittées seront envoyés aux participant.

## Adresse

Hôtel HILTON LILLE  
335 Boulevard des Leeds  
59777 LILLE

## PROGRAMME ET HORAIRES DU JEUDI 12 MARS : Ateliers au choix

Matin : 2 ateliers au choix : 10h / 13h :	Après-midi : 2 ateliers au choix : 14h15 / 17h45 :
<b>Actualités en droit de la construction :</b>  <i>Animé par Cyrille CHARBONNEAU</i>	<b>Actualités en droit de la construction : Suite de la matinée</b>  <i>Animé par Cyrille CHARBONNEAU</i>
<b>Le renouvellement du bail et ses conséquences juridiques et financières :</b> Conditions du droit au renouvellement, modalités du renouvellement, le loyer et ses accessoires, éléments de la valeur locative, évolution du loyer, détermination du loyer lors du renouvellement, procédure de fixation judiciaire du loyer, droit d'option  <i>Animé par Jean-Pierre DUMUR</i>	<b>Le refus du renouvellement du bail et ses conséquences juridiques et financières :</b> Refus du renouvellement sans indemnité d'éviction, refus du renouvellement avec indemnité d'éviction, détermination de l'indemnité d'éviction, paiement de l'indemnité d'éviction et maintien dans les lieux, restitution des lieux, droit de repentir  <i>Animé par Jean-Pierre DUMUR</i>

Déjeuner à l'hôtel de 13h à 14h

19h30 : Départ pour le rallye gustatif – Prévoir des chaussures confortables pour la marche

## PROGRAMME ET HORAIRES DU VENDREDI 13 MARS : Ateliers au choix

Matin : 3 ateliers au choix : 9h00 / 12h30 :	Après-midi : 2 ateliers au choix : 13h45 / 16h45 :
<b>Actualités en droit de la copropriété</b>  <i>Animé par Jean-Marc Le MASSON</i>	<b>Actualités en droit de la copropriété Suite de la matinée</b>  <i>Animé par Jean-Marc Le MASSON</i>
<b>Actualités des baux d'habitation</b>  <i>Animé par Nicolas DAMAS</i>	<b>Actualités en matière de vente immobilière</b>  <i>Animé par Nicolas DAMAS</i>
<b>L'indemnisation du préjudice à l'épreuve du contrôle de proportionnalité (droit de la construction)</b>  <i>Animé par Ludovic GAUVIN</i>	

Déjeuner à l'hôtel de 12h30 à 13h30 à l'hôtel

## Objectifs :

A la fin de la formation le participant pourra prendre en charge des dossiers en droit de la construction, droit de la copropriété, baux d'habitation et en droit des baux commerciaux (selon les ateliers auxquels il aura assisté).

# 12 & 13 mars 2026 : Les journées du droit immobilier

A LILLE



## Intervenants :

**Cyrille CHARBONNEAU**  
Avocat et chargé d'enseignement,

**Nicolas DAMAS**  
Professeur à l'Université de Lorraine

**Jean-Pierre DUMUR**  
Chartered Surveyor MRICS  
Expert honoraire agréé par la Cour de cassation  
Expert près la cour supérieure de justice du Luxembourg

**Jean-Marc LE MASSON**  
Avocat au Barreau de Nantes  
CAMBRONNE Avocats

**Ludovic GAUVIN**  
Directeur scientifique et pédagogique  
Responsable de la commission de droit immobilier - Avocat à Angers (ANTARIUS)

**Organisé par :**  
**Ludovic GAUVIN**  
**Et Thierry BOISNARD**  
Responsable de la commission de droit commercial - Avocat à Angers (LEXCAP)

## Compétences / Spécialités :

Droit immobilier, droit de la construction, copropriété, baux commerciaux, droit commercial

## Public visé :

Avocats, notaires, commissaires de justice, juristes, professionnels de l'immobilier

## Pré-requis :

Nos formations sont ouvertes à tous les professionnels du droit en exercice

## Heures de formation :

13h00 sur les 2 jours

## Documents en fin de formation :

A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction ainsi qu'une attestation de présence et factures acquittées seront envoyés aux participants.

## Adresse

Hôtel HILTON LILLE  
335 Boulevard des Leeds  
59777 LILLE

## Précisions horaires :

### Sur la journée du jeudi 12 mars :

La formation débutera à 10h00. Un café d'accueil sera servi entre 9h45 et 10h00. Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 17h30 à 17h45. La fin de la formation est prévue à 17h45. A 19h30 il y aura un dîner sous forme de rallye gustatif (uniquement pour les participants inscrits aux 2 journées), avec découverte des spécialités culinaires de Lille et de la ville de Lille.

### Sur la journée du vendredi 13 mars :

La formation débutera à 9h00. Un café d'accueil sera servi entre 8h45 et 9h00. Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 16h30 à 16h45. La fin de la formation est prévue à 16h45.

## Inscription :

Je souhaite participer aux 2 journées complètes (inclus : dîner du jeudi, déjeuners du jeudi et vendredi, - Hébergement non inclus)

au Tarif Membre d'Eurojuris de 590€ HT soit 708€ TTC

au Tarif Non Membre d'Eurojuris de 1 100 € HT soit 1 320 € TTC

Je souhaite participer à la journée du jeudi 12 mars (inclus : déjeuner) :

Tarif Membre d'Eurojuris : 350€ HT soit 420€ TTC  Tarif non membre : 700€ HT soit 840€ TTC

Je souhaite participer à la journée du vendredi 13 mars (inclus : déjeuner) :

Tarif Membre d'Eurojuris : 350€ HT soit 420€ TTC  Tarif non membre : 700€ HT soit 840€ TTC

Nom : ..... Prénom : .....

Structure: N° INSEE : .....

Choix des ateliers du jeudi :  Construction  Baux commerciaux

Choix des ateliers du vendredi :  Copropriété  Baux d'habitation & vente immobilière

Indemnisation du préjudice

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes d'annulation confirmées par écrit et reçues jusqu'à 15 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 30 jours avant le séminaire pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées. Il est possible de s'inscrire jusqu'à 7 jours avant la formation, sous réserve de places disponibles, sauf demande expresse.

## Méthode pédagogique utilisée et validation des acquis :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre les intervenants et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. Une évaluation formative sera proposée en fin de formation, avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants.

## Hébergement (non inclus dans le coût de l'inscription) :

Vous pouvez réserver une chambre à l'hôtel Hilton de Lille où se dérouleront les 2 journées, au tarif préférentiel de 179€ par nuit (chambre pour 1 personne, petit-déjeuner inclus). Le code préférentiel vous sera communiqué à votre inscription.

## Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre cette formation ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.